



COMMISSION SPORTIVE

Réunion du :	18.03.2025
A :	17h45
Fin :	20H45
Présidence :	Mme CHARRAUD Clémentine
Présents :	Mme MASCLE Juliette, Mrs, CAETANO Bruno, LORY Joel, PASQUET Christophe, SORRENTINO Thomas.

Dossier transmis par la C.D.A.

Match n° 53564319 – FC Etoile Cx / Villers AC 1 du 07.03.2026 en D2 Poule A :

La Commission,

. Prend note du retour de la Commission des Arbitres du 13.03.2026, et valide le résultat acquis sur le terrain à savoir :

FC Etoile Cx 1 (3 buts – 3 points) – Villers AC 1 (2 buts – 0 point)

FORFAITS

Dans les délais

Match n° 53570761 – US Le Blanc 3 / USB Vendoeuvres 1 du 14.03.2026 – D3 Poule C :

La Commission,

. Jugeant sur le fond et en première instance,

. que l'article 24.1 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts précise que tout club déclarant forfait doit prévenir le service compétition de la Ligue ou du District concerné par courriel avant le Vendredi 12 h 00 pour une rencontre ayant lieu le week-end ou 48 avant pour un match ayant lieu en semaine.

. que l'e-mail du club de US LE BLANC 3 adressé au District de l'Indre de Football et à son club adverse en date du 11/03/2026 à 11H07 déclarant le forfait de son équipe,

Par ces motifs,

. décide match perdu par forfait à US LE BLANC 3 (0 but et -1 point) pour en reporter le bénéfice à USB VENDOEUVRES (3 buts et 3 points) en application de l'article 6.1. f des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts.

US LE BLANC doit :

- Amende pour forfait = 95 euros

Hors délais

Match n° 53569712 – AS Jeu les Bois 1 / AS Coings Céré 1 du 15.03.2026 en D3 Poule B :

La Commission,

. Jugeant sur le fond et en premier ressort,

que l'article 24.1 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts précise que tout club déclarant forfait doit prévenir le service compétition de la Ligue ou du District concerné par courriel avant le Vendredi 12 h 00 pour une rencontre ayant lieu le week-end ou 48 h avant un match ayant lieu en semaine.

que l'e-mail du club de AS COINGS CERE adressé au District de l'Indre de Football et à son club adverse en date du 14/03/2026 à 08H30 déclarant le forfait de son équipe,

que l'article 24.4 des Règlements Généraux de la Ligue du Centre et de ses Districts dispose que « si un club déclarant forfait prévient après la date fixée à l'alinéa 1 » l'indemnité à la Ligue ou au District concerné est doublée et une indemnité supplémentaire fixée par la Ligue ou le District concerné est due au club lésé.

Par ces motifs,

. décide match perdu par forfait à AS COINGS CERE (0 but et -1 point) pour en reporter le bénéfice à AS JEU LES BOIS (3 buts et 3 points) en application de l'article 6.1. f des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts.

AS COINGS CERE doit :

- Amende pour forfait = 95 euros
- Indemnités manque à gagner = 76 euros
- Frais déplacement Mr KINA

Match arrêté

Match n° 54577789 – US Villedieu 1 / US St Maur 1 du 15.03.2026 en Féminines à 8 :

Match arrêté à la 45^{ème} minute de jeu

La Commission,

Vu les pièces versées au dossier,

Jugeant sur le fond et en première instance,

que l'article 159.2 des Règlements Généraux de la F.F.F. dispose que « si l'équipe, en cours de partie, se trouve réduite à moins de huit joueurs, elle est déclarée battue par pénalité »,

que l'équipe du club de US ST MAUR s'est présentée avec 8 joueuses sur le terrain au coup d'envoi,

la sortie sur blessure de 3 joueur(s) du club de US ST MAUR,

que l'équipe du club de US ST MAUR n'avait alors 5 joueurs sur le terrain, l'arbitre a interrompu la rencontre à la 45^{ème} minute de jeu, sur le score de 4 à 1 en faveur du club de US VILLEDIEU,

Par ces motifs,

Décide de donner match perdu par pénalité par suite de réduction à moins de 6 joueurs au club de US ST MAUR (0 but et -1 point) pour en reporter le bénéfice au club de US VILLEDIEU (3 buts et 3 points), en application des dispositions de l'Article 159 des Règlements Généraux de la F.F.F. et de l'article 6.1.e des Règlements Généraux de la Ligue du Centre et de ses Districts,

TIRAGE COUPE DE L'INDRE RENÉ SCHOEN

HOMOLOGATION des 8èmes de finale de la Coupe de l'Indre René SCHOEN

Sont qualifiés pour les ¼ de finale : US Le Poinçonnet, AS St Gaultier Thenay, AS Ardentes, USAP, AS Ingrandes, FC Déols, US Le Blanc, US Villedieu.

Rappel article 9 du Règlement des Coupes (terrains impraticables) :

Dans le cas où le terrain de l'équipe recevante est déclarée officiellement impraticable selon les prescriptions de l'article 15 des Règlements de la Ligue du Centre et de ses Districts

- a) Celle-ci pourra proposer un terrain de dégagement qui devra être validée par la Commission Sportive avant le vendredi 16 heures
- b) La Commission Sportive se réserve le droit d'inverser la rencontre même en cas de deux divisions d'écart
- c) La Commission Sportive se réserve le droit, si nécessaire de trouver un terrain de dégagement

¼ de finale de la Coupe de l'Indre René SCHOEN :

N° match	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Date match	Heure
55561880	A.S. Ingrandes 1	Villedieu Us 1	05/04/2026	15H
55561882	St Gau-Thenay 1	Ardentes As 1	03/04/2026	20H
55561883	Poinçonnet Us 1	U.S.A.P. 1	05/04/2026	15H
55561884	Déols 1	US Le Blanc	03/04/2026	20H

COUPE HENRI LEGROS

2^{ème} tour de la Coupe Henri LEGROS :

EXEMPTS :

E. Arpheuilles Clion, SS Belabre, SSRP, ACS Buzançais, AS Chabris, ECL St Christophe

N° match	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Date match	Heure
55432206	St Valentin	Parnac V.A Ac	01/05/2026	14H30
55432198	St Aout Ac	Fc2s	19/04/2026	14H30
55432199	Bvn	Issoudun Sa	01/05/2026	14H30
55432205	Sazeray Vigou	Us La Chatre	19/04/2026	14H30
55432209	Ent.S. Vineuil Brion	Fc M/M/T	01/05/2026	14H30
55432202	Pont Chretien	Villers Ac	19/04/2026	14H30
55432210	Etrechet Es	Maron As	01/05/2026	14H30
55432213	F.C.M.O.	U.S. St Maur	19/04/2026	14H30
55432211	Fc Etoile Cx	Poulaines Es	30/04/2026	20H00
55432204	La Mifa 36	U.S. Argy	01/05/2026	14H30
55432212	Ambrault Patr	Diors Fc	01/05/2026	14H30

55432203	Vicq Nahon Lv	Ecueille Ss	01/05/2026	14H30
55432208	Cluis Ss	Jeu Les Bois	05/04/2026	14H30
55432197	Azay Ferron	U.S. Aigurande	19/04/2026	14H30
55432207	U.S. Montgivray	Fc Valp 36	01/05/2026	14H30
55432201	Montierchaume	U.S. Gatines	19/04/2026	14H30
55432200	Us 2r	F.C. Levroux	01/05/2026	14H30

Le tirage du prochain tour aura lieu le Lundi 04 mai pour match le Dimanche 10/05
Tirage le Lundi 11 mai pour match le 17/05 (8^{ème} de finale)

COUPE EDOUARD BARES

Homologation du 2^{ème} Tour de la Coupe Edouard BARES

Sont qualifiés pour le 3^{ème} tour : ES Sazeray Vigoulant

2^{ème} tour de la Coupe Edouard BARES :

EXEMPTS :

FC Levroux 2, SSRP 2, US Montgivray 3

N° match	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Date match	Heure
55432340	Jeu Les Bois 2	Vicq Nahon Lv 1	08/05/2026	14H30
55432351	Maron As 2	Sc Issoldunois 1	05/04/2026	14H30
55432344	Ent. Le Pont Chretien 2	Belabre Ss 2	05/04/2026	14H30
55432343	Veuil Ec 1	Cx Fontchoir 1	05/04/2026	14H30
55432345	Ecl St Christophe 2	Arph/Clion E. 2	01/05/2026	14H30
55432339	Fc M/M/T 3	Ciron Us 1	19/04/2026	14H30
55432342	Poulligny St P 2	F.C.M.O. 3	01/05/2026	14H30
55432349	Pruniers Js 1	U.S. Argy 1	08/05/2026	14H30
55432348	Ent.O.M.-U.S.A. 1	Villedieu Us 3	01/05/2026	14H30
55432346	Sp.C. Vatan 4	Ent. Palluau-stgenou 2	19/04/2026	14H30
55432338	Bouges Us 1	Etrechet Es 2	01/05/2026	14H30
55432341	U.S. Reuilly 3	Villegouin 1	05/04/2026	14H30
55432337	Vouillon Us 1	Fcbl 1	05/04/2026	14H30
55432350	Us 2r 2	Mosnay/Bvn/Mers Mont 1	05/04/2026	14H30

Le tirage du prochain tour aura lieu le Lundi 04 mai pour matchs le Dimanche 10/05
Tirage le Lundi 11 mai pour match le 17/05 (8^{ème} de finale)

TIRAGES Coupes Féminines

Coupe de l'Indre Féminines

Sont qualifiés pour les ½ : FC Luant 1, US Le Blanc 1

½ de finale de la Coupe de l'Indre Féminines :

N° match	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Date match	Heure
55559326	Alliance C.S. Buzanc	Bas Berry Fc	05/04/2026	15H
55559327	U.S. St Maur	Berri Chateauroux	05/04/2026	15H

Challenge Raymond CAUTINAT

HOMOLOGATION du 1^{er} tour du Challenge Raymond CAUTINAT

Sont qualifiés pour le 2^{ème} tour : USAP, US Villedieu, ES Poulaines, E. Arpheuilles Clion, EC Sassierges St Germain + **exempts :** AS Niherne, AC Parnac.

1^{er} tour du Challenge Raymond CAUTINAT : (matches en retard)

N° match	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Date de match	Heure
55158744	F.C. Levroux	U.S. St Maur	22/03/2026	10H

¼ de finale du Challenge Raymond CAUTINAT

N° match	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Date match	Heure
55559312	Parnac V.A Ac	Arph/Clion E.	05/04/2026	10H
55559310	Niherne As	F.C. Levroux	12/04/2026	10H
55559311	Niherne As	U.S. St Maur	12/04/2026	10H
55559313	Sassierges Ec	U.S.A.P.	05/04/2026	10H
55559309	Villedieu Us	Poulaines Es	05/04/2026	10H

TRESORERIE

. Remboursement frais arbitrage aux clubs de D3 soit 38 € :

Date	Division	N° Match	Equipes	
14/03/2026	D3 A	53569543	ES Vineuil Brion 1	AS Maron 1
14/03/2026	D3 A	53569540	FC Etoile Cx 2	A ST Valentin 1
15/03/2026	D3 A	53569539	US Montierchaume 1	FC Valp 36 2
15/03/2026	D3 A	53569541	AC St Aout 1	EGC Touvent Cx 3
15/03/2026	D3 A	53569542	La Mifa 36 1	FC Luant 1
08/03/2026	D3 B	53569707	AAE Nohant Vic 1	FC Bas Berry 1
08/03/2026	D3 B	53569711	FC2S 1	USAP 3
15/03/2026	D3 B	53569716	FC Bas Berry 1	US La Châtre 2
08/03/2026	D3 C	53570756	JLVC Pouligny St Pierre 1	US Le Blanc 3
08/03/2026	D3 C	53570757	E. Palluau-St Genou 1	FC Obterre 1
08/03/2026	D3 C	53570758	FC2MT 2	AS St Gaultier Thenay 2

14/03/2026	D3 C	53570760	AS St Gaultier Thenay 2	E. Palluau-St Genou 1
15/03/2026	D3 C	53570759	FC Obterre 1	JLVC Pouligny St Pierre 1
15/03/2026	D3 C	53570764	AS Ingrandes 1	FC2MT 2
08/03/2026	D3 D	53571014	AS St Lactencin 1	SS Ecueillé 2
14/03/2025	D3 D	53571021	ECL St Christophe 1	AS Niherne 1
15/03/2025	D3 D	53571018	SC Vatan 3	US Gatines 2
15/03/2026	D3 D	53571022	E. Poulaines-Chabris 2	AS Brion 1

Equipe supplémentaire en U11, soit 23 € :

FC Etoile Cx

COUPE JEUNES

Coupe Pierre ROUX U18

Sont qualifiés pour les ½ Finales : ESB Creuse, Espoir Boischaud Sud, FC Déols, Berrichonne Cx

Le tirage des ½ finales de Coupe Pierre ROUX U18 aura lieu le Mercredi 8 avril à 18h00 au district

Coupe de District U18

Club présent : EGC Touvent Cx

Le tirage des ¼ finales de Coupe de District U18 effectué par Bruno CAETANO donne les rencontres suivantes qui se dérouleront le **Samedi 18 Avril 2026 à 15h** sur le terrain du club 1^{er} nommé :

N° match	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Date match	Heure
55589523	F.C. Levroux	Group. Val De L'Indr	18/04/2026	15H
55589525	Ent. Fc2mt/Usyp/Char	Fc Etoile Cx	18/04/2026	15H
55589524	Ent.Gatines/Vicq/Fcp	Issoudun Sa	18/04/2026	15H

Exempt : EGC Touvent Cx

Le tirage des ½ finales de la Coupe de District U18 aura lieu le Mercredi 8 avril à 18h00 au District

Coupe Alain LABRUNE U17

Sont qualifiés pour les ½ Finales : Espoir Boischaud Sud, SC Vatan, US Le Poinçonnet, Berrichonne Cx.

Le tirage des ½ finales de la Coupe Alain LABRUNE U17 aura lieu le Mercredi 8 avril à 18h00 au District

Coupe de District U17

Club présent : EGC Touvent Cx

Le tirage des ¼ de finale de la Coupe de District U17 effectué par Bruno CAETANO donne les rencontres suivantes qui se dérouleront **le Samedi 18 Avril 2026 à 15h** sur le terrain du club 1^{er} nommé :

N° match	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Date match	Heure
55589527	As Marche Occitane	Foot. Sud Bouzanne	18/04/2026	15H
55589529	Touvent Chat.	U.S. Reuilly	18/04/2026	15H
55589530	Ent. Fc2mt/Usyp/Char	Arph/Clion E.	18/04/2026	15H
55589528	U.S. Le Blanc	U.S. St Maur	18/04/2026	15H

Le tirage des ½ finales de la Coupe de District U17 aura lieu le Mercredi 8 Avril à 18h00 au District

Coupe Maurice HERVAULT U15

Sont qualifiés pour les ½ finales : EGC Touvent Cx, FC Déols, US Le Poinçonnet, Berrichonne Cx

Le tirage des ½ finales de la Coupe Maurice HERVAULT U15 aura lieu le Mercredi 8 avril à 18h00 au District

Coupe de District U15

Sont qualifiés pour les 1/2 finales : ACS Buzançais, US St Maur, US Le Blanc + exempt : Espoir Boischaut Sud

Le tirage des ½ finales de la Coupe de District U15 aura lieu le Mercredi 8 avril à 18h00 au District

COURRIERS

- . CDD : copie décision de sa réunion du 12.03.2025 – E. Palluau 1 / FC Obterre 1 du 8.03.26 en D3 C
- . EGC Touvent Cx : pris connaissance et transmet à la discipline
- . ES Etrechet : pris connaissance
- . AS St Gaultier/Thenay : vu, réponse faite par mail

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la Commission Départementale d'Appel Général du District de l'Indre de Football (secretariat@indre.fff.fr), dans les conditions de forme prévues aux articles 188 à 190 des Règlements Généraux de la FFF et 38 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts:

- dans un délai de 3 jours à compter du lendemain du jour de leur notification pour les décisions portant sur l'organisation ou le déroulement de la compétition ou relatives à un litige survenu lors des 4 dernières journées de la compétition

- dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification dans les autres cas.

La Présidente de séance,
C. CHARRAUD



